



Evaluation des états de conservation des habitats naturels des Zones Spéciales de Conservation des Hautes Vosges : synthèse des travaux

PNRBV / F. Dupont 24 avril 2017

Contexte :

8 sites administratifs sont désignés au titre de la directive « Habitats » sur les Hautes Vosges pour préserver des milieux naturels remarquables. Ce réseau abrite ainsi plus de 2 500 ha de hautes chaumes et prairies d'altitude, 11 000 ha de forêts et près de 30 tourbières.

Les documents d'objectifs de ces sites ont été rédigés dans les années 2000 par le Parc. Après 15 d'animation, ce dernier souhaitait disposer d'un nouvel état des lieux de ces habitats pour apprécier l'efficacité de natura 2000 et envisager la révision de ces documents d'objectifs sur la base de données à jour. En effet l'objectif de natura 2000 est de conserver ces habitats en état « favorable » : qu'en est-il aujourd'hui ?

En 2015-2016, le Parc a ainsi mené des expertises sur ces 3 grands types de milieux.

La forêt : des évolutions sylvicoles favorables

Les travaux d'évaluation se sont concentrés sur les hêtraies sapinières, forêts caractéristiques de l'étage montagnard et majoritaires dans cette partie sud du massif des Vosges. Ils s'appuient sur la méthode d'évaluation proposée par le Museum National d'Histoire Naturelle qui propose une série d'indicateurs à prendre en compte.

Un premier travail a permis de valoriser plus de 3000 données issues des inventaires conduits par le Parc et l'Office National des Forêts entre 2000 et 2004 sur les versants lorrains et alsaciens. Dans un second temps, le Parc a actualisé ces données à travers un échantillonnage de 300 nouvelles placettes, réparties sur l'ensemble des Hautes Vosges selon un choix aléatoire.

Il ressort de ces analyses que **globalement**, quel que soit le secteur considéré des Hautes Vosges, l'habitat « hêtraie-sapinière » n'est pas en bon état de conservation. Dans les années 2000, les critères défavorables étaient notamment la pauvreté en arbres de très gros diamètre et la trop grande importance de l'épicéa dans les forêts vosgiennes. Mais dans les années 2015 - 2016, on note que ces deux points se sont nettement améliorés, grâce à un effort important des propriétaires et des gestionnaires forestiers qui ont donc « joué le jeu ».

Malheureusement, ces points positifs sont sérieusement compromis par des problèmes de régénération de la forêt, notamment en sapin pectiné : ainsi en 2015 - 2016, 50% des placettes parcourues ne présentent *aucune jeune pousse de sapin*, et sur plus d'une placette sur deux, les jeunes arbres sont abrutis à plus de 75%, alors que la myrtille ne dépasse pas 30 cm de haut dans 97% des cas...

Ainsi en 2015-2016 les hêtraies sapinières des Hautes Vosges n'atteignent donc pas l'état de conservation favorable souhaité par la directive européenne, en raison notamment du problème de l'impact du gibier.

Ainsi la poursuite des efforts en faveur de la biodiversité dans les forêts gérées - comme le maintien de gros arbres, d'arbres morts ou à cavité, etc - et la gestion des populations de gibier, constituent les clés de voûte pour améliorer l'état de conservation des peuplements forestiers des Hautes Vosges.

Les hautes chaumes : un engagement fort des éleveurs et des partenaires

Paysages singuliers des crêtes et réservoirs de biodiversité, ces milieux naturels, héritage de plus de 1000 ans de pâturage, sont uniques en Europe. Ils bénéficient depuis 1995 de « mesures agri-environnementales » (MAE), qui sont des contrats rémunérés passés entre l'Etat et les éleveurs.

Les hautes chaumes font l'objet depuis les années 2000 de relevés de végétation suivis régulièrement par le Parc. En 2015, 184 placettes ont ainsi été expertisées par le bureau d'études *Esope*.

L'analyse de ces relevés conclut à la **stabilité de ces milieux depuis près de 20 ans**, stabilité certainement liée à ces mesures agri-environnementales. Ces dernières ont en effet encouragé le maintien des pratiques extensives, notamment un pâturage léger et sans engrais, avec un large engouement des éleveurs puisque plus de 90% d'entre eux ont souscrit à ces contrats. Elles ont permis ici et là de restaurer des milieux plus riches en biodiversité.

Ponctuellement on note toutefois des dégradations, notamment sur des parcelles *non engagées* dans des MAE. Les effets des dégâts de sangliers sont également notables : ils favorisent notamment le développement de plantes envahissantes comme les rumex à grosses feuilles.

En outre le Parc a initié des dispositifs complémentaires, comme la convention « Arnica » qui concerne près de 150 ha de hautes chaumes et favorise une gestion extensive nécessaire au développement de cette plante récoltée pour les laboratoires pharmaceutiques. Signalons également que de nombreuses surfaces intègrent des espaces protégés réglementairement.

L'impact des Cervidés à la loupe....

Ces résultats ne doivent toutefois pas occulter plusieurs problématiques.

Ainsi des **dégâts de sangliers** sont régulièrement constatés même à plus de 1000 m. d'altitude. D'autre part, un suivi mis en place en 2016 sur un réseau de 14 placettes estime en moyenne à près de 30% le prélèvement de foin imputé aux Cervidés. Cet impact est loin d'être négligeable d'un point de vue quantitatif et donc d'un point de vue financier pour les éleveurs. Ce suivi sera reconduit et étendu à de nouvelles parcelles témoins en 2017. Il n'étudiera toutefois pas l'impact qualitatif de cette pression (notamment impact sur la composition floristique) ni sur les problèmes sanitaires sur les troupeaux domestiques.

La bibliographie analysée souligne également **l'impact des retombées atmosphériques** sur nos landes acides d'altitude. Les dépôts azotés et acides contribuent vraisemblablement à appauvrir ces milieux fragiles.

Les tourbières : un 1^{er} bilan site par site

Les tourbières sont des milieux complexes dont la végétation spécifique est le résultat à la fois de la quantité et de l'origine de l'eau, de l'histoire du site, de la gestion actuelle, etc... Un important travail d'expertises a été confié au Cabinet Pierre Goubet (Puy de Dôme).

Les diagnostics proposés s'appuient sur la connaissance du sol des tourbières, qui permettent en particulier de renseigner sur le passé et parfois l'origine de la zone humide. Les informations sur la flore présente complètent l'évaluation. Ainsi, sur les 28 tourbières étudiées, seulement 11 sont estimées comme étant en bon état de conservation. Parmi les 17 tourbières en état « altéré », au moins 10 sites seraient restaurables.

Au-delà de ce diagnostic, ce travail permet une meilleure compréhension des tourbières des Hautes Vosges. D'autre part, pour chaque site, sont également proposées des interventions concrètes qui constitueront des bases de travail à soumettre aux propriétaires dans les années futures : coupes d'épicéas, gestion du pâturage, etc.